

Ulrike Hohensee, Mathias Lawo, Michael Lindner, Olaf B. Rader (Bearb.), Dokumente zur Geschichte des Deutschen Reiches und seiner Verfassung. 1360–1361, Teil 2: 1361 (Nr. 464–786) und Register, Wiesbaden (Harrassowitz Verlag) 2017, 538 S. (Monumenta Germaniae Historica. Constitutiones et acta publica imperatorum et regum, 13,2), ISBN 978-3-447-10835-5, EUR 140,00.

rezensiert von | compte rendu rédigé par
Michel Pauly, Luxembourg

Comme annoncé dans mon [compte rendu de la première partie](#) de ce double volume 13 des »Constitutiones« des Monumenta Germaniae Historica contenant les chartes des années 1360 et 1361 émises par Charles IV, empereur et roi de Bohême, la deuxième partie avec les actes de 1361 est parue un an après la première et suit la même logique. Nul besoin donc de revenir sur les grands principes régissant cette édition érudite. Le présent volume présente sur 300 pages 322 chartes ou notices, la grande majorité *in extenso*.

Charles IV ayant très peu bougé en cette année 1361, presque tous ses actes sont datés de Nuremberg, sauf entre le 3 mai et le 1^{er} septembre, quand il s'est rendu à Prague et a fait l'un ou l'autre déplacement en Bohême. Si des interventions en Italie sont moins fréquentes qu'en 1360, le nombre de privilèges (politiques, économiques, fiscaux, ...) accordés à des monastères ou à des villes est impressionnant. Strasbourg et les autres villes d'Empire en Alsace y figurent en bonne place.

Parmi les hauts faits politiques signalons les fiançailles de son fils Wenceslas avec Élisabeth, la fille du burgrave de Nuremberg (n^{os} 653, 704), les négociations en vue du mariage de sa fille Élisabeth avec le fils du comte palatin du Rhin (n^o 677), la réconciliation avec les Habsbourg (passim), ses interventions en faveur du duc Jean de Lorraine (n^o 566) et de l'évêque de Liège qui réclame le comté de Looz comme fief vacant de l'Église de Liège (n^o 573), la conclusion d'un traité de secours mutuel entre lui, son demi-frère Wenceslas, duc de Luxembourg et de Brabant, et l'évêque de Liège (n^o 574), le différend avec Barnabo Visconti de Milan (n^{os} 558, 630, 648, 697) ou encore le rappel à l'ordre du duc Éric de Saxe-Lauenbourg qui s'intitulait maréchal d'Empire et prince-électeur, alors que la Bulle d'or avait réservé cette charge au duc Raoul de Saxe-Wittenberg (n^{os} 646, 709, 710).

Charles IV veut à tout prix éviter que la célèbre Bulle d'or ne reste lettre morte. Pour faire respecter son autorité de tous, on le voit aussi aux petits soins pour faire entretenir telle route en Bohême (n^o 649) ou pour imposer tel tribunal régional souabe à Nördlingen destiné à contrôler également les terres qui n'étaient ni villes d'Empire ni dépendances des ducs d'Autriche, levant toutes les exemptions accordées auparavant, sauf celle en faveur des comtes de Wurtemberg (n^{os} 724–728).

Alors que les commentaires introductifs et la bibliographie ouvraient le volume 13,1, le présent volume 13,2 offre sur 236 pages toute une série d'outils des plus utiles: une concordance des chartes reprises du registre des actes sortant de la chancellerie de Charles IV conservé à Dresde pour la période allant du 10 janvier 1360 au 22 avril 1361, une liste des autres



Herausgegeben vom Deutschen
Historischen Institut Paris | publiée
par l'Institut historique allemand



Publiziert unter | publiée sous
[CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)

chartes de Charles IV évoquées dans des notes du double volume 13, une liste des actes triés par fonds d'archives (127 au total), un registre des noms de personnes et de lieux, un registre des termes latins et un autre des termes allemands utilisés dans les actes de Charles IV.

Il va de soi que les chercheurs en histoire du XIV^e siècle ne peuvent qu'exprimer leur gratitude face à ce travail fourni par l'Académie des sciences de Berlin-Brandebourg, financièrement soutenue et par le gouvernement fédéral et par celui du land de Berlin.

Mittelalter – Moyen Âge (500–1500)

DOI:

[10.11588/frrec.2018.4.57382](https://doi.org/10.11588/frrec.2018.4.57382)

Seite | page 2



Herausgegeben vom Deutschen
Historischen Institut Paris | publiée
par l'Institut historique allemand



Publiziert unter | publiée sous
[CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)